



TARIFICATION DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

**Tarifs exprimés en F. CFP,
avec le détail des montants Hors Taxe (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC)*
Applicables au 1er mai 2017**

Catalogue général disponible en agence sur simple demande et sur www.bnc.nc
* TSS : 5% depuis le 01/04/2006, CCS : 2% depuis le 01/01/2015, IRCDC 8% depuis le 31/12/1993,
TOF 6% depuis le 01/03/1990. Les taxes indiquées sont susceptibles de varier en fonction des évolutions de la fiscalité,
et notamment en raison de l'entrée en application de la TGC



Banque de Nouvelle Calédonie

SOMMAIRE

	Page
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
▶ Ouverture, transformation, clôture	4
▶ Relevés de compte	4
▶ Tenue de compte	4
▶ Services en agence	4
BANQUE A DISTANCE	
▶ La banque à distance	5
VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT	
▶ Les cartes	6
▶ Les virements	6
▶ Les prélèvements/TIP	8
▶ Les chèques	8
OFFRES GROUPEES DE SERVICES	
▶ Service bancaire de base	9
IRREGULARITES ET INCIDENTS	
▶ Commission d'intervention	9
▶ Opérations particulières	9
▶ Incidents de paiement	9
▶ Incidents par carte	9
▶ Incidents sur découvert	9
▶ Incidents par chèque	9
▶ Incidents sur virement et prélèvement	10
▶ Incidents sur effet et Dailly	10
▶ Incidents sur les crédits	10
DECOUVERTS ET CREDITS	
▶ Les découverts	11
▶ Les crédits immobiliers	11
▶ Les autres crédits	11
▶ Le crédit bail et LOA	11
▶ Les frais divers de crédit	11
▶ Les engagements par signature	11
LES EFFETS ET DAILLY	
▶ Les créances Dailly	12
▶ Les effets	12
EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
▶ Les comptes à terme	13
▶ Les comptes titres	13
ASSURANCES ET PREVOYANCE	13
LES OPERATIONS INTERNATIONALES	
▶ Les comptes en devises	14
▶ Les opérations au guichet	14
▶ Les virements à destination ou reçus de l'étranger	14
▶ Les opérations chèque Import/Export	15
▶ Les opérations documentaires	15
▶ Les opérations sur effets commerciaux	16
RESOUDRE UN LITIGE	17



Dates de valeurs appliquées aux opérations :

Les dates de valeur sont exprimées en jour ouvré : du lundi au vendredi, hors jours fériés et jours non travaillés par les banques

ESPECES

Versement espèces Jour opération
Retrait espèces Jour opération

CARTES

Paiement par carte Jour opération
- achat – cartes à débit immédiat Jour opération
- achat – cartes à débit différé Fin de mois
- retrait espèces (toutes cartes) Jour opération

CHEQUES

Remise chèque sur place avant 12h + 2 jours
Remise chèque sur place après 12h + 2 jours

Remise chèque hors place € ou F. CFP
- encaissement (métropole et Wallis et Futuna (autres que BWF)) + 25 jours
- encaissement (Polynésie) + 25 jours
- encaissement (autres DOM-TOM) + 25 jours
- escompte Jour opération

Remise chèque hors place €
- encaissement pour l'étranger : suivant crédit du correspondant, un mois à titre indicatif

Remise chèque en devises avec change + 2 jours

VIREMENTS

Virement émis Jour opération
Virement émis par un compte en devises dans la même monnaie Jour opération
Virement émis en faveur de soi-même Jour opération
Virement reçu Jour opération
Virement reçu en devises payé en F. CFP + 2 jours

Autres opérations en devises Voir catalogue

PRELEVEMENTS

Prélèvement payé Jour opération

DIVERS

Autre opération débit client - 1 jour
Autre opération crédit client + 1 jour



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
---------------------------------	----------------	-----------------	------------------

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURE

Ouverture de compte à vue	Gratuit	Gratuit	
Clôture de compte à vue	Gratuit	Gratuit	

RELEVES DE COMPTE

Relevé mensuel - trimestriel - semestriel - annuel	Gratuit	Gratuit	
Envoi de relevé journalier	4 895	5 140	Cotisation trimestrielle
Envoi de relevé hebdomadaire	2 400	2 520	Cotisation trimestrielle
Envoi de relevé décadaire	2 038	2 140	Cotisation trimestrielle
Envoi de relevé par quinzaine	1 676	1 760	Cotisation trimestrielle
Retour du courrier (NPAI)	1 000	1 050	Suite changement d'adresse non signalée ou incorrecte

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte	4 286	4 500	Frais perçus par la banque pour la gestion du compte (à compter du 01/04/2017). Cotisation trimestrielle
Tenue de compte pour les syndicats de copropriété	2 381	2 500	
Tenue de compte pour les associations	1 524	1 600	
Tenue de compte pour les comités d'entreprise et les syndicats	4 286	4 500	
Frais de tenue de compte dormant	2 000	2 100	Compte sans mouvement depuis 6 mois Cotisation trimestrielle en sus des frais de tenue de compte

SERVICES EN AGENCE
Edition à la demande

Relevé d'Identité Bancaire - RIB	Gratuit	Gratuit	
Relevé de compte édité à la demande	820	861	De un jour à un mois, par mois ensuite
Avis d'opération	2 060	2 163	Facturation trimestrielle
Edition d'une échelle d'intérêts	2 060	2 163	

Retrait d'espèces

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (Tempo)	571	600	Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces, effectué sans émission de chèque, dont le décaissement est réalisé au guichet de l'agence
---	-----	-----	---

Dépôt de valeurs

Dépôt de valeurs (chèque, espèces et virement)	Gratuit	Gratuit	Dans le cadre de l'utilisation des DVS (dépôts de valeurs sécurisés)
Ramassage des fonds par sacoches ou autres moyens	Selon devis Vigifonds	Selon devis Vigifonds	Mise en relation avec Vigifonds

Location de coffre-fort

Caution de location de coffre	41 000	43 050	Une fois, à la souscription du contrat de location
Frais de location de coffre fort (11.0 x 33 x 48)	8 000	8 400	Cotisation annuelle. Le compte est débité des frais de location d'un coffre fort
Frais de location de coffre fort (16.5 x 33 x 48)	9 500	9 975	
Frais de location de coffre fort (type C)	13 000	13 650	
Frais de location de coffre fort (33.0 x 33 x 48)	16 500	17 325	
Frais de location de coffre fort (66.0 x 33 x 48)	25 000	26 250	

Effraction de coffre-fort

Effraction de coffre-fort	Selon devis	Selon devis + TSS 5%	Sur demande du locataire du coffre Frais réels de l'effraction, selon devis, augmentés des frais d'intervention
Intervention pour ouverture de coffre	15 450	16 223	En l'absence du locataire

Recherches

Frais de recherche de documents (pour une opération datant de moins de 3 mois)	3 060	3 213	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la recherche et l'édition, à la demande du client, de documents. S'applique à toutes recherches, y compris pour les recherches effectuées suite à une contestation injustifiée Frais d'expédition en sus
Frais de recherche de documents (pour une opération datant de plus de 3 mois)	5 600	5 880	
Frais de recherche de documents (pour plusieurs opérations)	Sur devis	Sur devis + TSS 5%	
Frais de recherche sur opérations par carte	3 150	3 308	

Attestations et relevés divers

Renseignements à établissements financiers ou assimilés	3 060	3 213	Par courrier, fax ou e-mail
Attestations diverses	3 060	3 213	Par lettre
Lettre d'honorabilité ou de notoriété	3 060	3 213	Par lettre
Lettre d'information aux cautions (garants)	3 959	4 157	Par lettre avec plafond à 5 lettres par objet Perception annuelle sur le compte du bénéficiaire de la caution
Renseignement à audit	7 000	7 350	Par compte ou par dossier
Relevé d'encours d'escompte / d'encaissement, de situation	3 600	3 780	Par compte ou par dossier
Attestation d'appel d'offre standard	686	720	Pour 5 exemplaires maxi.
Attestation d'appel d'offre avec supplément	100	105	Par exemplaire supplémentaire
Attestation annuelle d'intérêts sur crédit immobilier	3 060	3 213	Fournie à la demande du client Quel que soit le nombre de lettres pour une même racine client
Frais de copies > à 10 pages	2 000	2 100	Forfait
Frais de mise à jour juridique (annonces légales,...)	4 635	4 867	
Frais pour décompte détaillé des sommes à payer en cas de remboursement anticipé	3 700	3 885	



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
SERVICES EN AGENCE (suite)			
Mise à jour du dossier administratif			
Mise à jour du dossier administratif	5 000	5 250	Suite à parution dans les annonces légales
Frais d'expédition			
Port simple	Frais réels	Frais réels	
Envoi par courrier, fax ou e-mail pour confirmation d'opération	200	210	
Courrier en recommandé	1 571	1 650	
Successions			
Ouverture de dossier en succession	20 476	21 500	Par dossier
Gestion de dossier en succession	8 476	8 900	Par compte et par an
Service à la mobilité	Gratuit	Gratuit	Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous occupons du transfert de tous vos virements et prélèvements. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur notre site internet www.bnc.nc

BANQUE A DISTANCE


Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de l'abonnement à son offre de services de banque à distance

Service Pléiades WEBEDI

Abonnement au service "WEBEDI" de confirmation des ordres via EBICS	Gratuit	Gratuit	
Abonnement au service télématique "WEBEDI" complet Mono client (saisie, transfert et confirmation)	3 300	3 465	Par mois
Abonnement au service télématique "WEBEDI" complet Multi clients (saisie, transfert et confirmation)	6 300	6 615	Par mois

Service Pléiades EBICS

Abonnement au service télématique "EBICS T" Mono client	3 300	3 465	Par mois
Abonnement au service télématique "EBICS T" Multi clients	5 775	6 064	Par mois
Abonnement au service télématique "EBICS TS" Mono client	3 675	3 859	Par mois
Abonnement au service télématique "EBICS TS" Multi clients	6 300	6 615	Par mois

Signature numérique par certificat

SWIFT 3S Key (USB PRO)	10 000	10 500	Par clé
------------------------	--------	--------	---------

Génération de fichiers - Emeraude

Forfait d'installation et paramétrage	10 000	10 500	Forfait
---------------------------------------	--------	--------	---------

Divers

Traitement par la banque du fichier des rejets de prélèvements émis par un client émetteur de la BNC	3f par op	3f par op +TSS à 5%	Limité au fichier de rejets
Facturation confirmation papier	400	420	A compter du 1er juillet 2017
Avenant sur contrats Webedi ou Ebics TS	500	525	Par acte/annexe

Via téléphone et mobiles

Abonnement au serveur vocal BANKOPHONE	Gratuit	Gratuit	Hors coût de la communication locale facturée par le prestataire extérieur
Coût d'un contact BANKOPHONE	125	125	Facturé par le prestataire extérieur

Via internet

Abonnement à des services de banque à distance "Lagon"	Gratuit	Gratuit	Consultation des comptes et virement entre comptes du titulaire.
Abonnement à des services de banque à distance "Océan"	1 000	1 050	Par mois, soit pour information 12 600 f TTC / an Accès aux options de virement externe et de virement international.
Lecteur CAP	650	650	Permet des paiements sécurisés sur internet
Virement unitaire en faveur de soi-même sur un compte BNC	Gratuit	Gratuit	
Virement unitaire en faveur d'un tiers en Nouvelle Calédonie	Gratuit	Gratuit	Sous réserve d'être abonné à un service "Récif", "Récif +" ou "Océan"
Frais de mise en place et exécution d'un virement permanent en faveur de soi-même sur un compte BNC	Gratuit	Gratuit	Sous réserve d'être abonné à un des services EBNC
Emission de virement unitaire en faveur d'un tiers en métropole ou dans les DOM-TOM	Gratuit	Gratuit	Sous réserve d'être abonné au service "Récif +" ou "Océan"
Création, exécution, modification ou annulation d'un virement permanent en faveur d'un tiers en métropole ou dans les DOM-TOM	Gratuit	Gratuit	Sous réserve d'être abonné au service "Récif +" ou "Océan"
Frais d'émission de virement à destination de l'étranger	1 020	1 071	50% du tarif papier Frais de swift en sus Sous réserve d'être abonné au service "Océan"
Abonnement au service de banque à distance "Archipel"	2 380	2 499	Par mois Télétransmission sur un compte "ordinaire à vue" Pas d'autres frais de virement
Emission de virement via Archipel	Gratuit	Gratuit	Sous réserve d'être abonné au service "Lagon" ou "Océan" et Archipel
Prélèvement émis via Archipel	Gratuit	Gratuit	Sous réserve d'être abonné au service "Lagon" ou "Océan" et Archipel



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
---------------------------------	----------------	-----------------	------------------

CARTES
Cartes locales

Création dossier cartes "locales"	Gratuit	Gratuit	
Cotisation carte de retrait "White"	Gratuit	Gratuit	
Cotisation carte de retrait "Instinct"	2 860	3 003	Cotisation annuelle. Le compte est débité du montant de la cotisation de la carte
Cotisation carte de retrait pour personnes sous régime de protection	2 860	3 003	
Cotisation carte locale supplémentaire sur le même compte	1/2 tarif	1/2 tarif + TSS 5%	

Cartes internationales

Votre carte bancaire, pour le même prix, peut être à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué le dernier jour du mois) ou à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation). Les cartes internationales Visa ou American express vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.
En cas de perte ou de vol, appelez le 00 33 2 54 54 67 12 pour faire immédiatement opposition

Les cartes VISA


Création dossier carte Visa	Gratuit	Gratuit	
Cotisation carte Visa Electron	4 690	4 925	Cotisation annuelle. Le compte est débité du montant de la cotisation de la carte
Cotisation carte Visa Classique à débit immédiat ou différé	4 690	4 925	
Cotisation carte Visa Premier	16 380	17 199	
Cotisation de la carte Visa supplémentaire sur le même compte	1/2 tarif	1/2 tarif + TSS 5%	
Choix d'un visuel personnalisé	1 000	1 050	A la commande
Frais de modification du type de débit	1 240	1 302	Immédiat ou différé (uniquement Visa classique et Visa Premier)
Demande de levée de filtre	Gratuit	Gratuit	Lors de l'utilisation de la carte dans des pays à risque Demandez la liste à votre gestionnaire de clientèle

Carte American Express


Cotisation carte American Business Green	11 337	11 904	Cotisation annuelle, prélevée directement par AMEX
Cotisation carte American Business Gold	23 270	24 434	
Cotisation carte American Business Platinum	70 406	73 926	
Cotisation carte American PRO Air France KLM- Gold	23 270	24 434	
Cotisation carte American PRO Air France KLM Platinum	70 406	73 926	

Tout type de cartes

Expédition par voie postale	Frais réels	Frais réels	
Frais de réédition du code secret	3 570	3 749	
Frais de refection de la carte	4 500	4 725	Suite perte ou vol ou modification du contrat / Par carte
Frais de modification du plafond	4 762	5 000	Par intervention
Frais de réclamation ou contestation	6 000	6 300	En cas de réclamation ou de contestation non justifiée
Frais de clôture de carte	952	1 000	Immédiate ou à l'échéance
Frais de gardiennage (au-delà d'un mois)	743	780	Par mois
Ouverture de dossier de fraude	Gratuit	Gratuit	
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur en Nouvelle-Calédonie	1 430	1 502	
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur hors de Nouvelle-Calédonie	4 762	5 000	

Les opérations par carte en Nouvelle Calédonie

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	Gratuit	Gratuit	Le compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant d'un paiement par carte
---	----------------	----------------	--

Retrait d'espèces dans nos agences

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (Tempo) effectué dans une autre agence	571	600	Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces, effectué sans émission de chèque, dont le décaissement est réalisé au guichet de l'agence
--	-----	-----	---

Retrait d'espèces au distributeur automatiques de billets

Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces effectué au moyen d'une carte de retrait ou de paiement à un distributeur automatique de billets

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates de la BNC

Frais par retrait d'espèces à un DAB de la BNC	Gratuit	Gratuit	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour un retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets (DAB) d'une autre banque
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (en NC, dans les villes/villages où la BNC ne dispose pas de DAB)	Gratuit	Gratuit	
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (en NC dans les villes/villages où la BNC dispose de DAB)	130	137	

Les opérations par carte dans les pays de l'Union Européenne dont la devise est l'euro (dont la France)

En cas de vol ou d'une utilisation frauduleuse de votre carte à votre insu, sur internet par exemple, votre banque prend en charge les frais de mise en opposition de votre carte et la remplace. Nous vous invitons à faire opposition au plus tôt. Votre banque peut être également à l'initiative du blocage de votre carte si elle soupçonne une utilisation frauduleuse de cette dernière.

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	Gratuit	Gratuit	Le compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant d'un paiement par carte
Frais pour retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Gratuit	Gratuit	

Les opérations par carte dans les pays hors de l'Union Européenne

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	2,80%	2,80%	Par transaction / Max. 783 F CFP TTC, contre valeur en euro : 6,56 TTC. Le compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant d'un paiement par carte
Frais pour retrait d'espèces au distributeur automatique de billets			
Commission fixe	384	403	Par transaction, contre valeur en euro : 3,21 HT ou 3,37 TTC
+ Commission proportionnelle	2,80%	2,80%	Par transaction



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

TARIFICATION COMMERCANT
Transaction TPE

	Gratuit	Gratuit	
Adhésion au système			J = jour d'opération de la transaction si téléchargement tous les soirs
Commission de transaction	Selon contrat	Selon contrat	OFFRE TARIFAIRE* : Les commissions prélevées au cours de l'année civile précédente sur les transactions TPE domiciliées à la Banque de Nouvelle Calédonie sont rétrocédées à hauteur de 30 % sur présentation d'états financiers. * réservée aux commerçants titulaires d'un TPE en nos livres et répondant aux critères cumulatifs suivants : - Chiffre d'affaires annuel global, inférieur ou égal à 10.000.000 F. CFP, intégralement domicilié à la Banque de Nouvelle Calédonie - Volume d'encaissements annuel en carte VISA et JADE inférieur ou égal à 1.432.000 F. CFP
Valeur appliquée aux crédits			Date de valeur : jour du règlement interbancaire
Reconfection de carte de domiciliation - Attribution de site - Identifiant commerçant	1 240	1 302	

Relevé de transaction

Journalier	3 610	3 791	
Mensuel	2 370	2 489	

VIREMENTS

Emission d'un virement local : le compte est débité du montant d'un virement local, permanent ou occasionnel, libellé en francs CFP, au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en Nouvelle Calédonie

Emission d'un virement simple

	Gratuit	Gratuit	
Frais par virement occasionnel (de compte BNC à compte BNC, en faveur de soi-même)			
Frais par virement occasionnel (en faveur d'un autre client BNC)	410	431	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement occasionnel comportant les coordonnées bancaires correctes du bénéficiaire
Frais par virement occasionnel (vers un autre établissement bancaire de la place)	410	431	

Emission d'un virement par liste sur papier

Frais d'émission d'un virement multiple en faveur d'un autre client BNC (via une liste papier)	310	326	Par bénéficiaire
Frais d'émission d'un virement multiple vers un tiers, en Nouvelle Calédonie (via une liste papier)	360	378	Par bénéficiaire

Emission d'un virement par support informatique

Forfait pour transmission de virements locaux sur support informatique	5 150	5 408	Quel que soit le nombre d'opérations Prélèvement mensuel
--	-------	-------	---

Virement permanent en faveur compte du client

Frais de mise en place d'un virement permanent, modification ou annulation d'un virement permanent en faveur de soi-même, d'un compte BNC à un compte BNC	Gratuit	Gratuit	
---	---------	---------	--

Virement permanent en faveur autres clients sur nos livres ou autres établissements de la place

Frais de mise en place d'un virement permanent en faveur d'un tiers (local)	1 333	1 400	Par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'un virement permanent
Frais par virement permanent (émis en faveur d'un tiers, client BNC ou d'un autre établissement bancaire de Nouvelle Calédonie)	360	378	Par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement permanent
Frais de modification ou annulation de virement permanent en faveur de tiers	1 333	1 400	Par ordre
Suspension d'une ou plusieurs échéances de virement permanent	Gratuit	Gratuit	La suspension doit être demandée au plus tard le jour ouvré précédant la date d'exécution avant 12h00

Mandat postal émis localement

Frais d'émission d'un mandat postal	5 150	5 408	Frais OPT en sus
-------------------------------------	-------	-------	------------------

Virement reçu localement

Réception d'un virement	Gratuit	Gratuit	Le compte est crédité du montant d'un virement
-------------------------	---------	---------	--

Virement à destination de la métropole ou des DOM-TOM
Emission virement simple

Frais par virement occasionnel (vers un établissement bancaire de métropole ou des Dom Tom)	1 240	1 302	Frais de Swift en sus si ce mode est demandé
---	-------	-------	--

Emission virement par liste

Frais de virement de liste papier vers un établissement bancaire de métropole ou des Dom Tom	1 240	1 302	Fixe par bénéficiaire
--	-------	-------	-----------------------

Virement permanent

Frais de mise en place d'un virement permanent à destination de la métropole ou des Dom Tom	1 333	1 400	Fixe par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'un virement permanent
Frais par virement permanent (à destination de la métropole ou des Dom Tom)	1 240	1 302	Fixe par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement permanent
Frais de modification ou annulation d'un virement permanent à destination de la métropole ou des Dom Tom	1 333	1 400	Fixe par ordre
Frais de suspension d'une ou plusieurs échéances de virement permanent à destination de la métropole ou des Dom Tom	Gratuit	Gratuit	La suspension doit être demandée au plus tard le jour ouvré précédant la date d'exécution avant 12h00

Virement reçu de la métropole ou des DOM-TOM

Réception d'un virement (de la métropole ou des Dom Tom sur compte client BNC)	Gratuit	Gratuit	
--	---------	---------	--



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

PRELEVEMENTS ET TIP
Prélèvement émis localement

Demande de création d'un Numéro National Emetteur (NNE)	5 000	5 250	
---	-------	-------	--

Paiement d'un prélèvement local : le compte est débité du montant d'un prélèvement local, permanent ou occasionnel, libellé en francs CFP, émis par un créancier dont le compte est situé en Nouvelle Calédonie

Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement	1 571	1 650	
Frais d'annulation d'une autorisation de prélèvement	1 550	1 628	
Frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit	Gratuit	

Paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique : le prélèvement SEPA-COM-Pacifique est en euros et permet de régler les factures régulières ou ponctuelles auprès d'un créancier français, dont le compte est situé en France

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique	1 571	1 650	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique
Frais par paiement d'un prélèvement	100	105	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour le paiement d'un prélèvement présenté par le créancier
Frais de retrait du consentement à un mandat donné	1 550	1 628	

Titre interbancaire de paiement (TIP)

TIP - Frais de traitement des fichiers à émettre	Gratuit	Gratuit	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit	Gratuit	Le compte est débité du montant d'un titre interbancaire de paiement (TIP) présenté au paiement par le créancier

CHEQUES
Paiement d'un chèque

Le compte est débité du montant d'un chèque émis et que le bénéficiaire a présenté au paiement

Chèques encaissés en Nouvelle Calédonie

Paiement d'un chèque XPF ou Euro présenté par une banque calédonienne	Gratuit	Gratuit	
Frais de rejet sur chèque non conforme	1 000	1 050	

Chèques encaissés en France métropole ou DOM TOM

Paiement d'un chèque XPF ou Euro présenté par une banque métropolitaine ou DOM-TOM	0,10%	0,10% + TSS à 5%	Min. 1 995 F CFP HT - Max. 2 678 F CFP HT / Refacturation des frais du correspondant si il y a lieu
--	-------	------------------	---

Chèque de banque

Le compte est débité du montant d'un chèque émis à la demande du client par la banque

Frais d'émission d'un chèque de banque (en faveur de soi-même, du représentant légal du titulaire du compte ou du mandataire)	Gratuit	Gratuit	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un chèque de banque
Frais d'émission d'un chèque de banque (F. CFP inférieur à 100 000 F. CFP)	2 550	2 678	
Frais d'émission d'un chèque de banque (F. CFP supérieur ou égal à 100 000 F. CFP)	4 690	4 925	
Frais d'émission d'un chèque de banque (en Euro)	2 550	2 678	
Annulation d'un chèque de banque	1 530	1 607	

Remise de chèque(s)

Le compte est crédité du dépôt pour encaissement d'un ou de plusieurs chèque(s)

Chèques payables en Nouvelle Calédonie

Remise de chèque(s) Xpf ou Euro payable(s) en Nouvelle Calédonie	Gratuit	Gratuit	
Frais pour remise de chèques erronée	286	300	Par remise

Chèques Euro payables en France métropolitaine ou DOM TOM

Remise de chèque(s) Euro payable(s) en France métropolitaine ou DOM TOM	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Min. 1 995 F. CFP HT - Max. 2 835 F. CFP HT, Frais d'expédition en sus (frais réels). Le compte est crédité du dépôt pour encaissement d'un ou de plusieurs chèque(s)
Escompte de chèque Euro payable en France métropole ou DOM-TOM	Taux légal + TSS 5%	Taux Légal + TSS 5%	Min. d'intérêts : 1 800 F CFP HT Délais de rejet : 25 jours ouvrés

Opposition sur chèque

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	2 860	3 003	Par formule. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour opposition sur un ou plusieurs chèques.
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	5 000	5 250	Par chéquier. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour opposition sur un ou plusieurs chéquiers

Délivrance et destruction de chéquiers

Délivrance de chéquier en F. CFP ou en euro	Gratuit	Gratuit	
Frais d'envoi de chéquier	Frais réels	Frais réels	Le compte est débité des frais d'envoi d'un ou plusieurs chéquiers. Augmentés des frais de recommandé s'il y a lieu
Gardiennage (au-delà d'un mois)	770	809	
Destruction de chéquier	2 580	2 709	Erreur du client ou chéquier non retiré au-delà de 2 mois

Service Bancaire de Base	Gratuit	Gratuit	Pour les personnes physiques ou morales exclues du système bancaire suivant le décret 2001-45 du 17 janvier 2001 Offre groupée de services conforme à l'article D312-5 du code Monétaire et Financier pris en application de l'article L312-1 du même code relatif au droit au compte.
---------------------------------	----------------	----------------	---

Le Service Bancaire de Base comprend : L'ouverture, la tenue et la clôture du compte, Un changement d'adresse par an, La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, La domiciliation de virements bancaires, L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, La réalisation des opérations de caisse, L'encaissement de chèques et de virements bancaires, Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur du compte, Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire, Des moyens de consultation à distance du solde du compte, Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
---------------------------------	----------------	-----------------	------------------

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention (acceptation d'opérations hors autorisation)	1 714	1 800	Plafonnées à 6 opérations par jour, soit 10 284 f HT, Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).
--	-------	-------	--

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Frais pour remise d'espèces erronée	286	300	Par remise
-------------------------------------	-----	-----	------------

OPERATIONS PARTICULIERES

Frais par saisie-attribution	16 571	17 400	Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure judiciaire engagée par un créancier pour obtenir une somme qui lui est due (par acte)
Frais par avis à tiers détenteur	16 571	17 400	Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure de l'administration fiscale pour l'obtention d'une somme qui lui est due (par acte)
Frais par opposition administrative	16 571	17 400	Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure du Trésor Public pour le recouvrement de sommes dues à l'Etat notamment au titre d'amendes ou de condamnations pécuniaires de caractère pénal (par acte)

INCIDENTS DE PAIEMENT

Prise en charge de dossier contentieux	25 760	27 048	Par dossier et hors frais de déchéance du terme prévus contractuellement au dossier de crédit
Prise en charge de dossier sensible	13 952	14 650	Prise en charge par le Service Recouvrements

INCIDENTS PAR CARTE

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	7 140	7 497	Le compte est débité des frais perçus par la banque lorsque celle-ci bloque une carte et s'oppose à toute transaction en cas d'utilisation abusive de cette carte par le titulaire
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	4 762	5 000	Le compte est débité des frais perçus par la banque qui déclare à la Banque de France une décision de retrait de carte bancaire dont son client fait l'objet

INCIDENTS SUR DECOUVERT

Compte débiteur sans autorisation	2 150	2 258	Commission forfaitaire prélevée trimestriellement, sur compte débiteur non autorisé (sans autorisation de découvert ou en dépassement de l'autorisation), en sus des agios débiteurs
Intérêts débiteurs (sur compte débiteur sans autorisation)	Taux d'usure en vigueur + TOF 6%	Taux d'usure en vigueur + TOF 6%	Le compte est débité des intérêts à raison d'un solde débiteur du compte pour un ou plusieurs jours
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	2 040	2 142	Le compte est débité des frais perçus par la banque lorsqu'elle informe le client, par lettre, que le solde du compte est débiteur (négatif) sans autorisation ou a dépassé le montant ou la durée du découvert autorisé
Retour courrier suite changement d'adresse non signalée ou incorrecte	1 428	1 499	

INCIDENTS SUR CHEQUE

Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée d'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

Certificat de non paiement	2 580	2 709	Par cheque
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	5 100	5 355	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour mettre en œuvre l'interdiction pour le client d'émettre des chèques signalée par la Banque de France
Information des mandataires	2 060	2 163	Par mandataire
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	3 610	3 791	Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision.
Ouverture de dossier d'incident de chèque impayé	4 740	4 977	Par chèque
Chèque payé émis en infraction d'une interdiction bancaire	3 429	3 600	Par chèque
Constitution de provision	1 340	1 407	Par chèque
Retour du chèque au présentateur	3 610	3 791	Par chèque
Envoi en recommandé suite chèque impayé	1 550	1 628	

Chèque impayé en retour d'encaissement

Retour chèque impayé localement	Gratuit	Gratuit	
---------------------------------	----------------	----------------	--

Retour chèque impayé métropole ou DOM-TOM	2 060	2 163	Date de valeur du correspondant Par chèque, frais du correspondant en sus
Retour chèque impayé étranger	3 610	3 791	Date de valeur du correspondant Par chèque, frais du correspondant en sus



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
---------------------------------	----------------	-----------------	------------------

INCIDENTS SUR VIREMENT ET PRELEVEMENT
Prélèvement émis/reçu

Frais d'opposition sur un prélèvement reçu	Gratuit	Gratuit	
Frais de notification sur rejet prélèvement	200	210	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (montant inférieur ou égal à 2.386 F.CFP)	500	525	Le compte est débité des frais perçus par la banque quand le solde disponible du compte est insuffisant pour régler le montant du prélèvement présenté au paiement par le créancier et que l'opération est rejetée. (Par prélèvement)
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (montant supérieur à 2.386 F.CFP)	2 265	2 378	

Virement émis

Frais de notification sur rejet virement	200	210	
Frais par virement occasionnel incomplet	2 095	2 200	Le compte est débité des frais perçus par la banque lors de l'émission d'un virement pour lequel les données sont absentes ou incorrectes
Frais de modification d'opération (SWIFT)	2 040	2 142	
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision (en F. CFP ou en devise, d'un montant inférieur ou égal à 2.386 F.CFP)	500	525	Le compte est débité des frais perçus par la banque quand l'ordre de virement permanent n'a pas pu être exécuté en raison d'un solde disponible insuffisant (par ordre)
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision (en F. CFP ou en devise, d'un montant supérieur à 2.386 F.CFP)	2 265	2 378	
Frais pour retour de fonds sur demande du client	2 095	2 200	Par opération (sur devis si plusieurs opérations),

Virement reçu

Frais de réclamation suite virement reçu de l'étranger	2 040	2 142	Par réclamation
--	-------	-------	-----------------

INCIDENTS SUR EFFET ET DAILLY
Créance Dailly

Impayé Dailly	2 667	2 800	Par facture ou avance de situation
Lettre d'impayé au débiteur cédé ou au cessionnaire	3 610	3 791	Frais de recommandé en sus
Bordereau Dailly manquant	1 550	1 628	

Effet

Effet impayé	2 667	2 800	Par effet
Déclaration à l'IEOM d'un effet impayé	4 740	4 977	Par bordereau de déclaration quelque soit le nombre d'effets de même échéance

INCIDENTS SUR LES CREDITS
Tous crédits

Frais par paiement tardif d'échéance	6 180	6 489	Par échéance Frais de port en sus
Expédition de lettre d'impayé	4 495	4 720	Frais de recommandé ou de signification en sus s'il y a lieu
Intérêts de retard sur paiement d'échéance de crédit impayée	Taux du crédit + 3%	Taux du crédit + 3% + TOF 6%	



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

DECOUVERTS

Etablissement d'une convention de découvert	0,60%	0,60% + TSS à 5%	Perçu en une seule fois à la mise en place du découvert / Min. 26 250 F. CFP HT
Demande de dépassement ponctuel	0,50%	0,50% + TSS à 5%	Par rapport à une autorisation de découvert existante ou non (pour une durée inférieure ou égale à 90 jours). Mini 15 000 F. CFP HT
Avenant sur convention de découvert	20 600	21 630	Pour modification autre que le montant
Frais sur le plus fort découvert	2,00%	2,00% + TSS à 5%	L'an, prélevés trimestriellement

CREDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier de crédit immobilier	0,50%	0,50% + TSS à 5%	Sur le montant du crédit / Min. 50 000 F. CFP HT
Frais de dossier de crédit immobilier en défiscalisation	0,50%	0,50% + TSS à 5%	Sur le montant du crédit / Min. 50 000 F. CFP HT

AUTRES CREDITS

Frais de dossier sur financement/concours spécifique	Nous consulter		Par dossier
Frais de dossier de crédit de restructuration	0,75%	0,75% + TSS à 5%	Par dossier / Min. 50 000 F. CFP HT
Ingénierie et montage de dossier	0,75%	0,75% + TSS à 5%	Sur dossier court et moyen terme / Min. 21 000 F. CFP HT
Autre frais d'acte nécessitant une expertise juridique	13071	13 725	Par dossier
Montage d'un crédit avec accord IEOM	Gratuit	Gratuit	
Dossier présenté à un fonds de garantie	15 000	15 750	Par dossier
Dossier présenté avec le Fonds de Garantie sur Terres coutumières	0,025%	0,025 + TSS à 5%	Sur le montant avalisé par le FGTC

CREDIT BAIL ET LOA

Location avec Option d'Achat	1,00%	1,00% + TSS à 5%	Sur le montant du crédit, Minimum 12 500 f HT
Dossier de crédit bail mobilier	1,00%	1,00% + TSS à 5%	Sur le montant du crédit, Minimum 15 500 f HT

FRAIS DIVERS DE CREDIT
Revue annuelle des concours

Commission	0,5%	0,5% + TSS(5%)	Min. 25 000 F.cfp HT
Commission de confirmation	0,4%	0,40% + TOF à 6%	Perçu en une seule fois par crédit confirmé

Autres frais

Avenant autre que renégociation de taux	0,3%	0,3% + TSS(5%)	Par dossier - Min. 22 000F. CFP HT
Frais d'étude dossier non abouti	14 286	15 000	Par dossier
Commission de tirage sur crédit en cours d'utilisation	5 000	5 250	Par tirage, forfait
Engagement sur crédit amortissable à moyen terme non réescomptable utilisable par déblocage successif	0,50%	0,50% + TOF à 6%	L'an - Sur la fraction non débloquée
Engagement sur crédit - part non utilisée	0,50%	0,50% + TOF à 6%	L'an - Prélevés trimestriellement sur crédit confirmé pour tous les engagements
Délégation d'assurance	Gratuit	Gratuit	
Modification de date d'échéance de prélèvement	4 286	4 500	Par contrat
Modification du compte de prélèvement / Changement de domiciliation	4 286	4 500	Par dossier
Renégociation de taux de crédit	0,50%	0,50% + TSS à 5%	Du capital restant dû / Min. 21 000 F. CFP HT
Mainlevée de garantie	4 286	4 500	Frais de recommandé ou de signification en sus s'il y a lieu
Nantissement - gage	7 429	7 800	Frais de signification par huissier en sus s'il y a lieu
Nantissement - gage sur acte complexe	14 286	15 000	Frais de signification par huissier en sus s'il y a lieu
Réédition de tableau d'amortissement	2 060	2 163	Par échéancier

Les frais de remboursement anticipé vous sont offerts si consécutif à la vente de votre bien immobilier

Remboursement anticipé	Max 3%	En fonction de la nature du prêt, de son objet, du capital restant dû et de la durée restant à courir
------------------------	--------	---

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE
Obligations cautionnées

Obligations cautionnées	2,00%	2,00% + TSS à 5%	L'an - Min. 4 830 F. CFP HT / Prélevés d'avance pour 120 jours
-------------------------	-------	------------------	--

Autres cautions : douanes, marchés, avals et cautions

Intérêts trimestriels sur caution donnée	2,00%	2,00% + TSS à 5%	L'an - Min. 3 675 F. CFP HT/ Prélevés trimestriellement et d'avance / Frais d'enregistrement en sus
Confection d'un acte de caution standard	5 100	5 355	
Confection d'un acte spécifique	12 360	12 978	
Avenant sur caution	3 090	3 245	
Relevé à la demande	3 090	3 245	Par relevé

Caution à première demande sur l'étranger

Première caution	2,00%	2,00% + TSS à 5%	L'an - Min. 3 675 F. CFP HT / Prélevés trimestriellement et d'avance / Frais d'enregistrement en sus
Caution à première demande sur l'étranger	20 600	21 630	
Confection d'un avenant	5 150	5 408	

Caution de type Stand By Letter of Credit

Caution de type Stand By Letter of Crédit	2,00%	2,00% + TSS à 5%	L'an - Min. 3 675 F. CFP HT / Prélèvés trimestriellement et d'avance/ Frais d'enregistrement en sus
Emission standard d'une caution de type Stand By Letter of Credit	12 360	12 978	
Avenant sur caution de type Stand By Letter of Credit	6 180	6 489	



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

CREANCES DAILLY
Cessions de créances Dailly

Etablissement de la convention Dailly	19 000	19 950	Perçue une seule fois, à la mise en place de la ligne
Frais de gestion Dailly	5 810	6 100	Frais trimestriel
Notification de la cession Dailly	4 010	4 211	Par créance cédée - par marché - par facture Frais de port en recommandé en sus
Port de créances Dailly	1 430	1 502	
Prorogation	2 550	2 678	
Réception de facture ou de situation de marché	4 010	4 211	Commission d'encaissement Fixe par facture / situation
Intérêts sur cession Dailly	Taux en vigueur + TOF - Consultez votre gestionnaire de clientèle	Taux en vigueur + TOF - Consultez votre gestionnaire de clientèle	Date de valeur = date de cession Nombre min. de jours d'agios : 10 jours par facture Min. d'agios perçus : 1200 F. CFP HT par facture cédée

EFFETS
Effets locaux
Encaissement d'effets échus ou déposés moins de six jours avant l'échéance

Encaissement d'effets payables sur nos caisses	2 060	2 163	Fixe par effet J + 8 date de dépôt de la remise Date de valeur appliquée : J (date de présentation) + 3
Encaissement d'effets payables sur les autres banques calédoniennes	2 060	2 163	Fixe par effet J + 10 de la date de dépôt (et si date d'échéance de l'effet échue) Date de valeur : J (date d'échéance) + 3

Encaissement d'effets déposés plus de six jours avant l'échéance

Encaissement d'effets payables sur nos caisses	2 060	2 163	Fixe par effet J + 2 date de dépôt de la remise Date de valeur appliquée : J (date de présentation) + 3
Encaissement d'effets payables sur les autres banques calédoniennes	2 060	2 163	Fixe par effet J + 2 date d'échéance de l'effet Date de valeur : J (date d'échéance) + 3

Escompte d'effets

Escompte de billet financier	10 000 + 0,1%	10 000 + 0,1% + TSS (5%)	
Encaissement	2 060	2 163	Valeur : jour du dépôt de la remise Fixe par effet
Nombre minimum de jours	10 jours	10 jours	
Agios d'escompte	Taux en vigueur + TOF - Consultez votre gestionnaire de clientèle	Taux en vigueur + TOF - Consultez votre gestionnaire de clientèle	Min. d'agios par effet : 1 200 F CFP + TOF

Paiement d'effets

Paiement d'effets locaux	Gratuit	Gratuit	Date de valeur : J - 1
--------------------------	----------------	----------------	------------------------

Effets domiciliés sur la métropole et les DOM-TOM

Encaissement d'effets domiciliés sur la métropole et les DOM-TOM	2 060	2 163	Valeur : J+15 Fixe par effet
--	-------	-------	---------------------------------

Frais divers sur effets

Information sur paiement	2 580	2 709	Par effet
Changement de domiciliation	2 580	2 709	
Retour cédant par réclamation	2 580	2 709	
Retour effet impayé en souffrance	2 580	2 709	
Effet protesté remis à huissier	2 580	2 709	Par effet, frais d'huissier en sus
Envoi à acceptation	2 580	2 709	Par effet
Prorogation	2 580	2 709	Par échéance, quel que soit le nombre d'effets
Effet non avisé sans avis de domiciliation	2 550	2 678	Par effet
Annulation d'encaissement pour escompte ou inversement	2 370	2 489	Par effet
Majoration RIB, IBAN, BIC/SWIFT incomplet ou manquant, ou autre opération nécessitant une intervention	2 040	2 142	Date de valeur : J - 1 Par ordre, commission sur opération en sus

Lettres de Change Relevées (LCR)

Règlement du correspondant d'une LCR ou BOR	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Commission par bordereau Min. 3 150 F. CFP HT - Max. 3 255 F. CFP HT
---	-------	------------------	---



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

COMPTES A TERME

Gestion du compte

Durée minimale	32 jours	32 jours	Montant minimum : 1 million F CFP
Rémunération	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre gestionnaire de clientèle		
Annulation et remboursement total d'un compte à terme en F. CFP	5 980	6 279	En sus des pénalités sur taux prévues au contrat

Placements à terme, Assurance Vie,...de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

COMPTES TITRE

OPCVM

Opérations sur OPCVM

Ouverture d'un compte titre	Gratuit	Gratuit	
Souscription sur OPCVM	5,00%	5,00% + TSS à 5%	Taux maximum, dégressif selon l'investissement
Transfert de portefeuille sortant	2 040	2 142	Par ligne soit 17,10 euros HT ou 17,95 euros TTC Augmenté des frais du correspondant
Souscription / Rachat OPCVM Groupe BPCE	Fonction de la fiche produit	Fonction de la fiche produit	
Souscription / Rachat OPCVM Externe	Fonction de la fiche produit	Fonction de la fiche produit	Min. 2 800 F CFP HT - contre valeur 23,46 euros HT
Souscription Emprunt Obligataire	1,00%	1,00% + TSS à 5%	Par ordre Min. 1 377 F CFP HT - contre valeur 11,54 euros HT
Ordre tombé ou annulé	710	746	Contre valeur 5,95 euros HT ou 6,25 euros TTC

Evènements

Coupon	Gratuit	Gratuit	
OST	1 500	1 575	Par OST
Transfert vers l'international	5 920	6 216	Par ligne - contre valeur 49,61 euros HT ou 52,1 euros TTC
Fiscalité américaine	5 750	6 038	Par formulaire - contre valeur 48,19 euros HT ou 50,60 euros TTC

Droits de garde et divers

Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières

Droits de garde de comptes titre	0,20%	0,20% + TSS à 5%	Min. de perception de 21 000 F CFP HT (soit 175,99 euros) Max. de perception de 31 500 F CFP HT (soit 263,97 euros)
+ tarif par ligne de titres	470	494	Soit 3,94 euros HT ou 4,13 euros TTC
Droits de garde sur OPCVM Groupe BPCE	Gratuit	Gratuit	Aucun droit de garde
Droits de garde pour clôture de compte titre effectué dans l'année	5 100	5 355	Perception par trimestre commencé
Intervention	2 040	2 142	Par intervention nécessitant un fax ou un swift
Compte titre sans position	1 530	1 607	Cotisation trimestrielle
Relevé de compte titre édité à la demande	820	861	De un jour à un mois, par mois ensuite
Frais de recherche et calcul de plus values sur exercice antérieur < 1 an	3 060	3 213	
Frais de recherche et calcul de plus values sur exercice antérieur > 1 an	5 600	5 880	

Ordres de bourse

Marché de Bourse - EURONEXT

Courtage sur opérations de bourse Euronext < 238 663 F. CFP	1,10%	1,10% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 1 680 F CFP HT - contre valeur 14,08 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Euronext > 238 663 F. CFP et < 954 654 F. CFP	1,00%	1,00% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 1 680 F CFP HT - contre valeur 14,08 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Euronext > 954 654 F. CFP et < 1 789 976 F. CFP	0,90%	0,90% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 1 680 F. CFP HT - contre valeur 14,08 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Euronext > 1 789 976 F. CFP	0,80%	0,80% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 1 680 F. CFP HT - contre valeur 14,08 euros HT

Bourse internationale

Courtage sur opérations de bourse Internationale < 238 663 F. CFP	1,10%	1,10% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contre valeur 42,24 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Internationale > 238 663 F. CFP et < 954 654 F. CFP	1,00%	1,00% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contre valeur 42,24 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Internationale > 954 654 F. CFP et < 1 789 976 F. CFP	0,90%	0,90% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contre valeur 42,24 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Internationale > 1 789 976 F. CFP	0,80%	0,80% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contre valeur 42,24 euros HT

Médiation de l'AMF : L'autorité des marchés financiers dispose d'un médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champs de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (information des investisseurs, exécution des ordres (délai, contenu), problèmes de tenue de compte titres). Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse postale suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse - 75 082 Paris Cédex 02

ASSURANCES ET PREVOYANCE



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuribank Professionnels	6192	6 625	Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation à une offre d'assurance couvrant notamment la perte ou le vol des moyens de paiement. (cotisation annuelle, TCA incluse)
--	------	-------	--



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
---------------------------------	----------------	-----------------	------------------

COMPTES EN DEVISE
Compte de dépôt en devises

Ouverture	Gratuit	Gratuit	
Frais de tenue de compte	4 381	4 600	Cotisation trimestrielle Commission prélevée sur compte XPF

Compte à terme en devises

Durée minimale	33 jours	33 jours	Montant minimum : selon devise Consultez votre gestionnaire de clientèle
Rémunération	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre gestionnaire de clientèle		

OPERATIONS AU GUICHET
Achat et vente de billets euros et étrangers

Commission de manipulation Euros / débit-crédit en compte F. CFP	238	250	
Commission de manipulation Autres devises / débit-crédit en compte F. CFP	286	300	
Autres devises / Règlement en espèces	1 220	1 281	Réservé aux "non client"

Change comptant

Vente de devise / Débit devise - crédit F. CFP	Fonction des taux de change	Fonction des taux de change	Cours achat à ordre Dates de valeur : Débit = J, Crédit = J+2
Achat de devise / Débit F. CFP - crédit devise	Fonction des taux de change	Fonction des taux de change	Cours vente à ordre Dates de valeurs : Débit = J - 1, Crédit = J + 2

Change à terme

Ouverture de contrat	7 140	7 497	Forfait par contrat Date de valeur : Jour échéance
----------------------	-------	-------	---

VIREMENTS A DESTINATION OU RECUS DE L'ETRANGER

Depuis le 1er janvier 2007, le BIC/SWIFT et l'IBAN sont obligatoires, seuls les ordres de virement comportant ces informations pourront être traités par la Banque de Nouvelle Calédonie sans frais supplémentaire.

IBAN (International Bank Account Number) : numéro de compte bancaire du bénéficiaire de paiements transnationaux. L'IBAN comprend au maximum 34 caractères alphanumériques et a une longueur fixe dans chaque pays.

Il se compose d'un code pays (2 lettres), d'un nombre de contrôle (2 chiffres) et d'un numéro de compte national (complété pour certains pays). La liste des pays concernés est disponible à l'accueil de votre agence.

SWIFT/BIC (Bank Identifier Code) : Norme internationale ISO qui permet d'identifier la banque, le pays, la ville et la succursale de l'établissement bancaire concerné.

Virement émis
Par débit compte en F. CFP

Frais d'émission de virement	2 340	2 457	Cours à ordre Frais de swift en sus
A la charge du donneur d'ordre	1 830	1 922	Frais du correspondant Application des frais réels si frais correspondant > 1 830 F CFP
Frais de Swift	2 340	2 457	Par swift
Frais de confirmation d'opération (SWIFT)	1 000	1 050	Par document

Par débit compte en devise

Frais d'émission de virement dans une autre devise (arbitrage)	2 340	2 457	Frais de swift en sus
Frais d'émission de virement par un compte en devises dans la même monnaie	2 340	2 457	Frais de swift en sus
Frais de Swift	2 340	2 457	Par swift
Frais de confirmation d'opération (SWIFT)	1 000	1 050	Par document
Frais d'émission de virement en devises d'ordre et faveur d'un client dans nos livres	500	525	Par virement

Virement permanent en devises

Frais de mise en place d'un virement permanent	3 060	3 213	
Par exécution	310	326	En sus des commissions sur virement occasionnel
Modification / Annulation	2 350	2 468	Par intervention

Virement reçu en Euro

Réception d'un virement (faveur client Banque de Nouvelle Calédonie)	1 850	1 943	Date de valeur : J (date du crédit en compte chez le correspondant) + 1
Réception d'un virement (faveur client d'un confrère)	0,10%	0,10% + TSS à 5%	Date de valeur : J + 2 Min. 5 900 F CFP HT - Max. 15 750 F CFP HT



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

VIREMENTS A DESTINATION OU RECUS DE L'ETRANGER (suite)
Virement reçu en devises versé sur un compte en F. CFP

Réception d'un virement (faveur client Banque de Nouvelle Calédonie)	1 850	1 943	Date de valeur : J (date de cession des devises) + 2 Cours à ordre
Réception d'un virement (faveur client d'un confrère ou mise à disposition à nos guichets)	0,10%	0,10% + TSS à 5%	Cours à ordre Min. 5 900 F CFP HT - Max. 15 750 F CFP HT

Virement reçu en devises versé sur un compte en devise

Réception d'un virement (faveur client Banque de Nouvelle Calédonie)	1 850	1 943	Date de valeur : J (date de crédit en compte chez le correspondant) + 1
Réception d'un virement (faveur client d'un confrère)	0,10%	0,10% + TSS à 5%	Frais de swift déduits du transfert Min. 5 900 F CFP HT - Max. 15 750 F CFP HT

OPERATIONS CHEQUES IMPORT/EXPORT
Chèque de banque en devises

Frais d'émission d'un chèque de banque en devise	4 690	4 925	Frais de port en sus si nécessaire Cours à ordre
Frais d'annulation d'un chèque de banque en devise	1 530	1 607	Frais de correspondant en sus

Chèque import
Reçu du correspondant étranger (déduit du paiement au correspondant en €)

Commission de transfert	0,125%	0,125% + TSS à 5%	Min. 1 800 F CFP HT - Max. 10 000 F CFP HT
Commission d'encaissement	0,150%	0,15% + TSS à 5%	Frais de transfert en sus Min. 1 800 F CFP HT - Max. 10 000 F CFP HT
Frais de Swift	2 340	2 457	Par swift Frais de transfert et d'encaissement en sus

Chèque export
Crédit après recouvrement en € sur l'étranger ou en devises sans change

Date de valeur appliquée : J (date du crédit en compte chez le correspondant) + 1

Commission d'encaissement	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Min. 1 800 F. CFP HT - Max. 10 000 F. CFP HT Par chèque Frais de port en sus
---------------------------	-------	------------------	--

Crédit après recouvrement en devises sur l'étranger avec change

Date de valeur appliquée : J (date de cession des devises) + 2

Délais de rejet : variable selon les pays

Refacturation des frais du correspondant

Commission d'encaissement	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Cours à ordre Min. 1 800 F CFP HT - Max. 10 000 F CFP HT Frais de port en sus
Port	1 030	1 082	

OPERATIONS DOCUMENTAIRES
Remises documentaires import en € ou devises

Commission d'ouverture	2 550	2 678	
Commission d'encaissement	0,30%	0,30% + TSS à 5%	Min. 3 675 F CFP HT - Max. 31 500 F CFP HT
Commission de transfert	0,125%	0,125% + TSS à 5%	Min. 1 890 F CFP HT - Max. 31 500 F CFP HT Frais de port ou swift en sus
Commission d'acceptation	0,125%	0,125% + TSS à 5%	Min. 1 890 F CFP HT - Max. 14 490 F CFP HT Frais de port ou swift en sus
Cours de change	Cours à ordre		
Transmission directe des documents par le fournisseur	3 060	3 213	Déduit du montant versé au bénéficiaire

Incident sur remises documentaires

Avis de sort	2 550	2 678	Par relance
Présentation supplémentaire	3 570	3 749	8 jours après l'arrivée du navire par avis de relance
Documents en souffrance	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Min. 4 830 F CFP HT / 30 jours arrivée des marchandises ou après échéance
Impayés et retour des documents / ordinaire	5 100	5 355	A charge du correspondant sauf instruction contraire
Impayés et retour des documents / protesté	7 140	7 497	Frais d'huissier en sus
Prorogation ou modification	3 060	3 213	



LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

OPERATIONS DOCUMENTAIRES (suite)
Remise documentaire Export en F. CFP, € ou devises

Commission d'ouverture	2 550	2 678	Date de valeur : J (date d'encaissement des fonds) + 1 ou J (date de cession des devises) + 2
Commission d'encaissement	0,30%	0,30% + TSS à 5%	Min. 3 675 F CFP HT - Max. 31 500 F CFP HT
Port	3 060	3 213	Par envoi
Cours de change	Cours à ordre		

Crédit documentaire import

Ouverture Crédoc Validité 1 trimestre	0,75%	0,75% + TSS à 5%	Minimum de perception 30 000 F CFP HT
Ouverture Crédoc Validité 2 trimestres	1,125%	1,125% + TSS à 5%	Minimum de perception 30 000 F CFP HT
Ouverture Crédoc Validité 3 trimestres	1,50%	1,50% + TSS à 5%	Minimum de perception 30 000 F CFP HT
Ouverture Crédoc Validité 4 trimestres	1,875%	1,875% + TSS à 5%	Minimum de perception 30 000 F CFP HT
Paiement différé 1 mois	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Minimum de perception 6 825 F CFP HT
Paiement différé 2 mois	0,30%	0,30% + TSS à 5%	Minimum de perception 6 825 F CFP HT
Paiement différé 3 mois	0,45%	0,45% + TSS à 5%	Minimum de perception 6 825 F CFP HT
Paiement différé 4 mois	0,60%	0,60% + TSS à 5%	Minimum de perception 6 825 F CFP HT
Paiement différé 5 mois	0,75%	0,75% + TSS à 5%	Minimum de perception 6 825 F CFP HT
Rédaction projet crédit documentaire import	5 000	5 250	
Modification d'un projet crédit documentaire import	1 000	1 050	Par demande de modification
Autre modification	6 120	6 426	Par instruction Frais de swift en sus
Lettre de garantie pour absence de documents	2,00%	2,00% + TSS à 5%	2% l'an, perception d'un trimestre minimum Min. 3 675 F CFP HT
Bon à enlever de CDI	5 100	5 355	Retrait pour LTA non reçue

Crédit documentaire export

Ouverture	0,125%	0,125% + TSS à 5%	Frais éventuels du correspondant local en sus Min. 6 090 F CFP HT
Modification	5 920	6 216	Forfait par dossier
Transfert	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Min. 9 975 F CFP HT
Négociation à vue	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Frais de règlement par utilisation Min. 9 975 F CFP HT Frais de Swift en sus Cours à ordre
Négociation contre acceptation	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Commission pour un mois minimum puis par mois entier de la date de négociation à la date d'échéance de l'acceptation Min. 6 090 F CFP HT
Manipulation et envoi des documents	3 060	3 213	Frais réel en sus

OPERATIONS SUR EFFETS COMMERCIAUX
Paiement d'effets libres reçus de l'étranger

Effets étrangers domiciliés en € et en devises			
Ouverture du dossier	2 550	2 678	Frais de dossier et de suivi
Présentation au paiement	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Frais de swift déduits du transfert de règlement Min. 1 890 F CFP HT - Max 10 500 F CFP HT
Règlement du correspondant	0,13%	0,125% + TSS à 5%	Min. 1 890 F CFP HT - Max. 31 500 F CFP HT
Cours de change	Cours à ordre		
Frais divers sur effet			
Avis de sort	2 550	2 678	Par effet
Changement de domiciliation	2 550	2 678	Par effet
Retour cédant	2 550	2 678	Par effet
Retour effet impayé en souffrance	2 550	2 678	Par effet
Effet protesté remis à huissier	2 550	2 678	Par effet en plus des frais d'huissier
Envoi à l'acceptation effet libre	2 550	2 678	Par effet
Prorogation d'effet	2 550	2 678	Par échéance quel que soit le nombre d'effets
Effet non avisé	2 550	2 678	Par effet
Annulation d'encaissement pour escompte ou inversement	2 350	2 468	Par effet

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte

Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation. C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation à :

Banque de Nouvelle Calédonie - Direction de la qualité
10 Avenue Maréchal Foch – BP L3 - 98 849 Nouméa Cedex
Tél : 25.74.00

La Banque de Nouvelle Calédonie s'engage à accuser réception dans les 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Par ailleurs, la réponse apportée par notre établissement n'excédera pas 2 mois.

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec la Direction de la Qualité, vous pouvez saisir par écrit :

<http://www.economie.gouv.fr/mediateurducredit/accueil>